

p.v. de la réunion de l'assemblée générale annuelle de l'a.s.b.l. Transit

La réunion se tient le 3 juin 2022 en visioconférence

Elle est ouverte à 12.00 heures, sous la présidence du président, Monsieur Pierre Mols,

LISTE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES PAR PROCURATION :

Madame Mariam El Hamidine, représentée par Madame Fatima El Omari
Monsieur Emir Kir, représenté par Monsieur Ozkonacki
Madame Catherine Moureaux, représentée par Madame Sylvie Lahy
Monsieur Ahmed Laaouej, représenté par Monsieur Bapstiste Delhauteur
Monsieur Ridouane Chahib, représenté par Monsieur Kris Meurant
Monsieur Ronald Ceulemans
Monsieur Julien Fanelli
Monsieur Kris Meurant
Monsieur Michel Goovaerts, représenté par Monsieur Pierre Mols
Monsieur Julien Uyttendaele
Monsieur Yves Bastaerts
Monsieur Bapstiste Delhauteur
Monsieur Pierre Mols
Madame Zoé Genot, représentée par Monsieur Baptiste Delhauteur
Monsieur Bjorn Steegen, représenté par Monsieur Pierre Mols
Monsieur Khalid Zian, représenté par Monsieur Julien Fanelli
Madame Sylvie Lahy
Madame Tina Martens, représentée par Monsieur Baptiste Delhauteur
Monsieur Luc Ysebaert

SONT EXCUSES :

Monsieur Vladimir Martens

SONT EGALEMENT PRESENTS :

Madame Goessens Muriel, directrice générale,
Monsieur Maisse Laurent, directeur du pôle seconde ligne,
Monsieur Pierre-Antoine Lejuste, directeur financier et logistique

LES POINTS PREVUS A L'ORDRE DU JOUR SONT :

- 1) Approbation du PV de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2021 et du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2022.
- 2) Rapport d'activités 2021.
- 3) Présentation des Comptes 2021.

- 4) Rapport commissaire aux comptes.
- 5) Décharge des administrateurs et du réviseur aux comptes.
- 6) Présentation du budget 2022.
- 7) Reconduction du mandat de 4 administrateurs

Tous les membres ayant été convoqués et la moitié des membres étant présents ou représentés, l'assemblée générale annuelle a pris connaissance des points prévus à l'ordre du jour de la réunion du 3 juin 2022.

Approbation du PV de l'AG annuelle du 16 juin 2021 et de l'AG extraordinaire du 29 mars 2022

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité des voix émises par les membres présents ou représentés le PV de l'assemblée générale annuelle du 16 juin 2021 et le PV de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2022.

Rapport moral 2021

Monsieur Laurent Maisse, directeur de la 2^{ème} ligne de l'asbl Transit présente le rapport moral 2021. Il informe les membres que cette année comme en 2020, le rapport moral se présente sous forme d'un contenu plus aéré et accrocheur en travaillant avec une approche par finalité. L'objectif générale de l'asbl est d'améliorer le cadre de vie, la cohésion sociale, le sentiment de bien-être et la sécurité et cela est ventilé en finalités et en missions. Monsieur Maisse signale également que l'équipe recherche & développement de l'asbl Transit travaille actuellement sur la mise en place d'une collecte de données centralisée à l'ensemble de l'institution. Un encodage commun permettra de travailler sur une file active commune entre le centre de crise, l'équipe rue, la SCMR Gate et le futur centre intégré.

Les membres de l'assemblée générale ne formulent aucune remarque et approuve à l'unanimité des voix émises par les membres présents ou représentés, le rapport moral.

Monsieur Pierre Mols, président du conseil d'administration félicite et remercie Madame Goessens et son équipe pour le travail titanesque effectué. Ceux-ci a permis l'évolution et la diversification des missions de l'asbl. Ces différents services n'ont qu'un seul but à savoir rendre la rue plus belle pour le citoyen lambda et donner aux plus démunis l'envie de remonter dans le train.

Présentation des comptes 2021

Monsieur Pierre-Antoine Lejuste, directeur financier et logistique présente les comptes de l'année 2021.

Les membres ne formulent aucune remarque. L'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix émises par les membres présents ou représentés les comptes 2021.

Rapport commissaire aux comptes

Monsieur André François, réviseur aux comptes signale que la gestion administrative et comptable est excellente.

Le rapport est donc rédigé sans réserve.

Décharge des administrateurs et du commissaire aux comptes

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix émises par les membres présents ou représentés, décharge les administrateurs pour les comptes de 2021 ainsi que le commissaire aux comptes pour sa révision des comptes 2021.

Présentation du budget 2022 et 2023

Il est décidé de ne présenter que le budget 2023 car pour ce qui concerne 2022, l'année est déjà entamée depuis 6 mois.

Le budget 2023 est repris dans la dernière version du contrat de gestion du 25 mars 2022 qui est toujours en cours de discussion et de passation au gouvernement.

Dépenses : 8.707.066 € avec la prise en compte des indexations salariales.

Au niveau du personnel, le nombre de travailleurs reste identique à l'année 2022 avec 101 ETP.

Les frais de fonctionnement et d'investissement restent stables.

En ce qui concerne les recettes, les enveloppes de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Ville de Bruxelles augmentent. Les autres produits restent stables.

Le budget 2023 est donc à l'équilibre.

Les membres de l'assemblée générale ne formulent aucune remarque et approuvent à l'unanimité des voix émises par les membres présents ou représentés, le budget 2023.

Reconduction du mandat de 4 administrateurs

L'assemblée générale acte la reconduction des 4 administrateurs suivants :

- Monsieur Pierre Mols
- Monsieur Julien Uyttendaele
- Monsieur Vladimir Martens
- Monsieur Michel Goovaerts

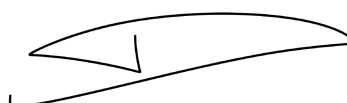
La réunion de l'assemblée générale annuelle du 3 juin 2022 de l'A.S.B.L. Transit est levée à 12h50.

Signature du président,



Pierre Mols

Signature du trésorier,



Bapstiste Delhauteur